



LIGUE DE BILLARD
de l'ÎLE-DE-FRANCE



CODE SPORTIF

BILLARD CARAMBOLE

Livret 3 Bandes - Nationales 1 et 2

Année sportive 2023- 2024



Livret 3 Bandes - N1 et N2



Le 3 Bandes en Ile de France

1. Les circuits

1.1 Composition

Les circuits LBIF concernent les catégories suivantes :

La "Nationale 1",

La "Nationale 2".

1.2 Finalité du circuit

Le circuit est qualificatif pour la finale de la Ligue de Billard de l'Ile-de-France.

Le vainqueur de chaque finale représentera la LBIF au championnat de France.

1.3 Nombre de tournois et dates.

Les circuits "Nationale 1" et "Nationale 2" se composent d'un nombre de tournois attribués chaque année par la Commission Sportive lors de l'assemblée générale de la LBIF. Chaque circuit comporte 4 tournois.

Seuls les 3 meilleurs tournois pour chaque joueur seront retenus pour l'établissement du classement général, qualificatif pour la finale LBIF.

Le calendrier sportif LBIF détermine une liste de dates qui est communiquée aux Comités Départementaux de Billard, au plus tard le jour de l'assemblée générale de la LBIF.

Il est disponible sur le site www.lbif11.fr

Les tournois sont attributifs de points de classement.

1.4 Classement des joueurs.

1.4.1 Classement des joueurs en début de saison.

A l'issue de la saison précédente, le responsable de la Commission Sportive établit le classement des joueurs de la manière suivante :

Catégorie N1 :

1 – classement des joueurs issus de la catégorie Masters,

2 – classement des joueurs N1 finalistes de Ligue,

3 – classement des joueurs N1 dans l'ordre décroissant du circuit de la saison précédente,

4 – classement des joueurs issus des catégories inférieures ou n'ayant pas joué la saison précédente,



Livret 3 Bandes - N1 et N2



Catégorie N2 :

- 5 – classement des joueurs issus de la catégorie N1,
- 6 – classement des joueurs N2 finalistes de Ligue,
- 7 – classement des joueurs N2 dans l'ordre décroissant du circuit de la saison précédente,
- 8 – classement des joueurs n'ayant pas joué la saison précédente.
- 9 – classement des joueurs issus de la catégorie N2 et descendu en N3.
- 10 – classement des joueurs N3 pour compléter les poules de 2 joueurs (24 joueurs maxi).

1.4.2 Classement LBIF des joueurs en cours de saison.

A l'issue de chaque tournoi, chaque joueur participant reçoit un nombre de points en fonction de ses résultats. Le cumul de ces points détermine le classement pour les tournois suivants.

Après le dernier tournoi de la saison, il détermine les participants à la finale de la LBIF.

Les finales sont en poule unique de 4 joueurs si 20 joueurs maximum lors des poules qualificatives, poule unique de 6 joueurs si plus de 20 joueurs lors des poules qualificatives.

Ces classements sont disponibles sur le site www.lbif11.fr

2. Les tournois et les finales

2.1 Fonctionnement des tournois.

Pas de limite de joueurs. Le tournoi se joue en poules qualificatives constituées de 3 joueurs (déroulement conforme au Code Sportif, notamment 2 joueurs d'un même club se rencontrent au 1^{er} tour).

2.1.1 Distances et reprises

Pour toutes les poules d'un tournoi, les distances sont de 30 points ou limitées à 50 reprises pour la "Nationale 1" et 25 points ou limitées à 55 reprises pour la "Nationale 2".

Pour toutes les poules d'un tournoi ou d'une finale de Ligue, **il y a reprise égalisatrice sans prolongation.**

Pour toutes les phases de chaque finale de Ligue, les distances sont de 35 points pour la "Nationale 1" et 30 points pour la "Nationale 2", sans limitation de reprises et sans prolongation.

2.1.2 Prolongations

Il n'y a pas de prolongation en poules qualificatives ni lors des finales LBIF.



Livret 3 Bandes - N1 et N2



2.2 Lieu du tournoi.

La composition, le lieu et l'horaire des convocations sont à consulter sur le site www.lbif11.fr

Le club organisateur reçoit le dimanche après-midi (convocation des joueurs pour 13h30), sauf demande express du club recevant la compétition, auquel cas la convocation sera à 08h30 le dimanche matin. Tous les matchs se jouent sur billard 3.10m

2.3 Conditions de participation.

Le joueur devra **obligatoirement** s'inscrire sur le site www.lbif11.fr avant la date limite d'inscription au tournoi.

La période d'inscription pour chaque tournoi débute 4 semaines avant le tournoi concerné, le samedi à 18h00 et se termine 2 semaines avant le tournoi, le samedi à 18h00.

Le joueur inscrit devra :

- Etre classé dans la catégorie correspondant au tournoi,
- Etre licencié à la date limite d'inscription du tournoi (un joueur non licencié ne peut participer à cette compétition),
- Etre en tenue conformément au Code Sportif.

2.4 Déroulement des poules qualificatives. (en complète autonomie).

Les poules se déroulent conformément au Code Sportif avec distance réduite et limitation de reprises (Cf article 2.1.1).

L'arbitrage est pour les phases de poule de qualification en **inter/arbitrage** dans une poule de 3 ou dans une poule de 2.

A l'issue des poules, un classement (cf. article 2.8 du présent règlement sportif) est établi par poule (aux points de match, à la moyenne générale, à la moyenne particulière et à la meilleure série).

Rappel : si les trois joueurs sont à égalité aux points de match, à la moyenne générale, à la moyenne particulière, et à la meilleure série, la poule est rejouée sur la distance des prolongations selon le fonctionnement décrit ci-dessous :

- a- Le joueur 1 du 1^o match commence sur la position de départ, il n'y a pas de limite de point
- b- Dès que la série est terminée, le joueur 2 du 1^o match joue lui aussi sur la position de départ.



Livret 3 Bandes - N1 et N2



c- En cas de nouvel égalité, on revient au point « a » jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur et un perdant.

d- On fait de même avec les 2 joueurs du 2° match puis les 2 joueurs du 3° match

2.5 Rôle du directeur de jeu pendant les poules.

Le directeur de jeu se conforme au Code Sportif et doit également :

- Contrôler l'identité et la licence à jour des joueurs,
- Remplir la feuille de match informatique,
- Saisir sur le site fédéral les résultats.

2.7 Rôle du directeur de jeu.

Le directeur de jeu se conforme au Code Sportif et doit aussi :

- Transmettre au responsable de la Commission Sportive de la Ligue, les résultats informatiques ainsi que les rapports relatifs aux remarques ou incidents survenus lors du tournoi.
- Mettre à jour les résultats de la compétition sur le site fédéral.

2.8 Attribution des points de classement.

1° de poule : 8 pts

2° de poule : 5 pts

3° de poule : 1 pt

2.9 Attribution des points de bonus moyenne des matchs à l'issue des poules.

Nationale 2		Nationale 1	
< 0,449	0	< 0,599	0
0,450 à 0,524	1	0,600 à 0,774	1
0,525 à 0,599	2	0,775 à 0,949	2
>= 0,600	3	>= 0,950	3

2.10 Horaires et lieux des compétitions.

Les horaires et lieux des matchs seront à la disposition des joueurs et des clubs une semaine avant le début des tournois sur le site www.lbif11.fr

Afin d'éviter les abus commis par le passé, **aucune dérogation ne sera acceptée** pour effectuer des changements de lieux, d'horaires, voire de composition des poules **après la publication des convocations** sur le site www.lbif11.fr. La poursuite de tels agissements engagerait systématiquement la saisine de la Commission de Discipline de la LBIF.



Livret 3 Bandes - N1 et N2



2.11 Attribution des tournois.

Les tournois sont attribués par la Commission Sportive de la LBIF aux clubs de la Ligue sous réserve d'acceptation par les organisateurs des règles édictées par celle-ci.

La demande d'organisation d'un tournoi doit être envoyée au responsable de la Commission Sportive 3m10 – 3 Bandes, dès la publication du calendrier sportif de la Ligue, par courriel ou courrier. En dernier ressort, la demande d'organisation peut être faite lors de la réunion des commissions sportives de l'assemblée générale de la LBIF.

2.12 Direction de jeu – Arbitrage.

La direction de jeu est à la charge du club recevant les poules qualificatives. Chaque club peut se rapprocher de la Commission Sportive pour obtenir conseils ou assistance.

Les joueurs sont convoqués aux horaires définis par la feuille de convocation disponible sur le site www.lbif11.fr

Tout joueur qui ne se sera pas présenté 10 minutes après l'annonce de son match sera disqualifié. Il sera déclaré forfait général. Les matchs déjà joués par le joueur forfait seront conservés eu égard à ses adversaires, mais il ne marquera aucun point de ranking.

Si le forfait est constaté lors du déroulement d'une poule de 3 joueurs, celle-ci se jouera à 2 joueurs.

Si le forfait est constaté lors du déroulement d'une poule de 2 joueurs, le joueur présent est déclaré 1° et marquera 8 pts sans possibilité de pts de bonus supplémentaire

Un joueur en retard de moins de 10 minutes ne peut prétendre à la séance d'essai des billards.

En cas de retard supérieur aux délais autorisés ou en cas d'abandon en cours de compétition, le joueur est automatiquement suspendu pour le tournoi suivant ou la finale et sanctionné d'une amende (conformément aux règlements de la LBIF) adressée à son club et convoqué devant la Commission de Discipline de la LBIF.

Dans le cas d'une poule de 2 joueurs, le club organisateur fournit les arbitres nécessaires.

Le Directeur de Jeu doit rappeler aux arbitres qu'ils sont tenus de veiller à l'application de l'article 2.1.17 du Code Sportif National relatif à la limitation de temps.

2.13 Convocations.

Une semaine avant le début du tournoi, les convocations précisant les lieux et horaires seront disponibles sur le site www.lbif11.fr

En cas de forfait, un joueur inscrit mais non retenu (en liste d'attente), pourra être convoqué par le responsable de la Commission Sportive 3m10 – 3 Bandes. Il remplacera le joueur forfait dans la poule en lieu et place de celui-ci.



Livret 3 Bandes - N1 et N2



2.14 Joueur forfait.

Un joueur inscrit dans un tournoi peut être déclaré "Forfait excusé" s'il informe ou justifie par écrit le responsable de la Commission Sportive 3m10 - 3 Bandes avant la date butoir des inscriptions (Cf. article 2.3). Dans ce cas, il n'encourra aucune sanction.

A partir de la date butoir des inscriptions, ou en cours de tournoi, le joueur qui déclare forfait peut-être déclaré "Forfait excusé" s'il fournit un justificatif de cas de force majeure reconnu valable par le responsable de la Commission Sportive 3m10 - 3 Bandes.

Un joueur déclaré "Forfait non excusé", sera suspendu pour le tour suivant et son club sera pénalisé d'une amende, conformément aux règlements de la LBIF.

2.17 Matériel.

Conformément au Code Sportif, le matériel mis à la disposition des joueurs doit être de qualité irréprochable.

Le Club recevant doit apporter un soin particulier à la qualité des billards.

2.18 Suivi sportif.

La gestion sportive du tournoi doit être assurée à l'aide d'un support informatique.

L'organisateur doit disposer d'un micro-ordinateur type PC équipé d'un logiciel Microsoft Excel.

Le responsable de la Commission Sportive 3m10 - 3 Bandes fournit aux clubs le programme conçu à cet effet.

Le résultat des poules qualificatives doit parvenir au responsable de la Commission Sportive 3m10 - 3 Bandes par courriel à cscar3b310@lbif11.fr dans les 48 heures.

Le responsable de la Commission Sportive 3m10 - 3 Bandes gère le classement permanent du circuit.

La Commission sportive de la LBIF est seule habilitée à statuer sur les cas non prévus au présent règlement.

Pour la Commission Sportive Carambole LBIF